# **SE PRENDRE EN CHARGE**

**Le rôle des Commissions de droits de la personne:** Thème du huitième webinaire de notre série Se prendre en charge

# **Conférencières:**

* ***Tabatha Tranquilla, directrice par intérim de la Division des politiques, de la recherche et des affaires internationales de la Commission canadienne des droits de la personne***
* ***Veronica Joseph, agente des droits de la personne (médiatrice), Commission des droits de la personne du Manitoba.***
* ***Tabatha Tranquilla*** *est directrice par intérim de la Division des politiques, de la recherche et des affaires internationales de la Commission canadienne des droits de la personne. Pendant plusieurs années, elle a dirigé le programme international de la Commission. À ce titre, elle était le principal relais de la Commission auprès des Nations Unies, des instances régionales et du réseau international des institutions nationales de droits de la personne.*

*Tabatha a représenté la Commission auprès de divers organes onusiens; dans de nombreux événements nationaux et internationaux, a expliqué le rôle des institutions de droits de la personne dans le suivi à l’application des instruments internationaux de droits de la personne, notamment de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.*

**Veronica Joseph** est médiatrice auprès de la Commission des droits de la personne du Manitoba. Elle possède plus de vingt ans d’expérience en médiation avec des personnes de tous horizons, aussi bien dans les tribunaux que dans la vie quotidienne.

Veronica a élaboré et animé des ateliers lors de la conférence de la Victim Offender Association à Philadelphie, PA. Au Canada, elle a animé des ateliers sur la sensibilité des victimes pour des comités de justice et elle dirige régulièrement l’atelier d’une journée, *Colour of Fear*, sur le racisme.

***Promouvoir et protéger les droits de la personne : Le rôle des Commissions des droits de la et personne.***

*Au cours de cette conférence, vous vous familiariserez avec la Commission Canadienne sur les droits de la personne ainsi qu’avec ses travaux de promotion et de protection des droits de la personne au Canada.   Vous apprendrez aussi comment déposer une plainte de discrimination auprès d’une Commission, quelles questions relèvent de la compétence fédérale et ce que vous pouvez attendre de la procédure.*

Ce webinaire a initialement eu lieu le 11 mars 2020 avec 29 participants en ligne.

**Le projet :**

Le Projet Se prendre en charge était dirigé par le Conseil des Canadiens avec déficiences (CCD) en partenariat avec l’Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s au niveau postsecondaire (NEADS), Citizens with Disabilities - Ontario (CWDO), la Manitoba League of Persons with Disabilities (MLPD) et le Canadian Multicultural Disability Centre INC.

Ces webinaires faisaient partie d’un projet axé sur les droits des personnes handicapées au Canada et financé en 2019-2020 par Emploi et Développement social Canada.

Par des activités de renforcement de la capacité, ce projet crée une plus forte sensibilisation vis-à-vis de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), du Protocole facultatif (PF) et des mécanismes canadiens destinés à remédier à la discrimination subie par les personnes en situation de handicap.

Ce projet est articulé autour de trois pôles :

1. Des séances de formation face à face,
2. Une formation en ligne à progression auto-contrôlée sur la CDPH-PF, et
3. Une série de 10 webinaires.

Les webinaires Se prendre en charge ouvrent la voie sur les droits des personnes en situation de handicap au Canada.